

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01133
Numéro SIREN : 334 457 710
Nom ou dénomination : VISIT EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2021 sous le numéro de dépôt 38740



Fiduciaire de l'Ouest

Expertise comptable • Commissariat aux comptes • Conseil

VISIT EUROPE S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/03/2021

5, Parc des Saules
27100 Val de Reuil

Tél. +33 (0)2 32 81 30 90

contact@fiduciaire-ouest.com,
www.astre-eda.fr

SASU au capital de 106 714 € - inscrite au Tableau de l'Ordre et à la Cour d'Appel de Rouen
RCS Evreux B 780 823 571 - NAF 6920Z - TVA FR 71 780 823 571



VISIT EUROPE

S.A. au capital de 2.850.000,00 €

4 allée Victor Baltard

94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. CRETEIL 334 457 710

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

I- Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de la société **VISIT EUROPE SA** relatifs à l'exercice clos le 31/03/2021, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **VISIT EUROPE SA** à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

b) Indépendance

Notre mission d'audit a été effectuée dans le respect des règles d'indépendance applicables à notre profession, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, étant précisé que nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

c) Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité de l'exploitation décrite dans le paragraphe règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En outre, nous avons vérifié la concordance des informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur leur concordance, avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Nous nous sommes également assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été transmises, conformément à la loi, dans le rapport de gestion.

IV- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entreprise.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, nous exerçons tout au long de celui-ci notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Val-de-Reuil, le 15 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes

FIDUCIAIRE DE L'OUEST

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes

Rattaché à la CRCO de Rouen

Philippe HANCHARD

Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIFVISA pour Identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

		31/03/2021			31/03/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	740 039	324 303	415 736	467 847
	Fonds commercial	2 578 729		2 578 729	2 578 729
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes	9 396		9 396	46 967
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	319 340	231 437	87 903	118 284
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	500 000	17 229	482 771	481 803
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	99 678		99 678	109 745
	Autres immobilisations financières	20 055		20 055	91 531
TOTAL		4 267 238	572 968	3 694 269	3 894 906
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	12 325		12 325	
	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	319 893	60 696	259 196	241 737
	Autres créances	716 234		716 234	420 590
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	55 000		55 000	55 000
	Disponibilités	249 594		249 594	145 693
	Charges constatées d'avance	116 846		116 846	324 149
	TOTAL	1 469 892	60 696	1 409 196	1 187 169
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				
	Ecart de conversion actif				
	TOTAL ACTIF	5 737 130	633 665	5 103 465	5 082 075

VISA pour identification

BILAN PASSIF Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

31/03/2021

31/03/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 850 000	2 850 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	736 656	736 656
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 934	27 934
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	22 960	22 960
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(2 965 138)	(1 697 260)
	Résultat de l'exercice	(357 419)	(1 267 878)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	314 992	672 412
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	200 000	
	Emprunts et dettes financières divers	688 585	687 980
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 308 468	3 175 644
	Dettes fiscales et sociales	415 944	409 237
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	147 237	104 525
	Produits constatés d'avance	28 239	32 278
	Total des dettes	4 788 473	4 409 663
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 103 465	5 082 075

COMPTE DE RESULTAT

31/03/2021

31/03/2020

		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 522 152	100,00	15 025 810	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	1 522 152	100,00	15 025 810	100,00
	Productions stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	804 667	52,86		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	14 219	0,93	33 678	0,22
	Autres produits	4 017	0,26	7 042	0,05
	Total des produits d'exploitation	2 345 054	154,06	15 066 530	100,27
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	1 865 089	122,53	14 150 658	94,18
	Impôts, taxes et versements assimilés	55 443	3,64	92 933	0,62
	Salaires et traitements	620 671	40,78	1 365 236	9,09
	Charges sociales du personnel	19 990	1,31	520 396	3,46
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	126 114	8,29	190 610	1,27
	Autres charges	2 349	0,15	3 118	0,02
	Total des charges d'exploitation	2 689 656	176,70	16 322 951	108,63
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(344 602)	-22,64	(1 256 421)	-8,36
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés			8 244	0,05
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	968	0,06	10 711	0,07
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	968	0,06	18 954	0,13
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées	9 355	0,61	8 231	0,05
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	9 355	0,61	8 231	0,05
	RESULTAT FINANCIER	(8 387)	-0,55	10 723	0,07
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(352 989)	-23,19	(1 245 697)	-8,29
	Total des produits exceptionnels	313	0,02	23 238	0,15
	Total des charges exceptionnelles	4 743	0,31	45 419	0,30
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4 430)	-0,29	(22 180)	-0,15
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	2 346 335	154,15	15 108 722	100,55
	TOTAL DES CHARGES	2 703 754	177,63	16 376 600	108,99
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(357 419)	-23,48	(1 267 878)	-8,44

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

**ANNEXE
COMPTABLE**

Règles et méthodes comptables

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 30/06/2021.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 103 465** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 346 335** euros et un total **charges** de **2 703 754** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-357 419** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2020** et finit le **31/03/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont été lourdement affectées par la crise sanitaire de COVID-19 durant cet exercice comptable.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a constaté une baisse significative du chiffre d'affaires de plus de 90 % sur la période comprise entre le 1er avril 2020 et la date d'arrêt des comptes au 31 mars 2021. Elle n'a généré de chiffres d'affaires que durant 4 mois (juillet 2020 à octobre 2020).

Pour faire face à cette situation et afin de relativiser les impacts négatifs, l'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes afin de sécuriser les résultats et la trésorerie:

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel depuis le 16/03/2020 est adapté à l'activité de chaque service et à la poursuite des activités. Le taux de prise en charge par l'Administration est de 100 % de l'indemnité d'activité partielle durant toute la période (entreprise relevant du secteur protégé S1)
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts :
 - o Remise de 50 % sur le loyer des locaux 3T2020, Remise de 100 % sur le loyer des locaux 4T2020
 - o Réduction des frais généraux structurels (fournitures administratives, entretien des locaux, prestataires externes, voyages et déplacements, ...)
 - o Réduction du poste de publicité
- Négociation des délais de paiement
- Report des échéances sociales et fiscales (Urssaf et retraite) et aide au paiement (Urssaf)
- Demande d'aides publiques : fonds de solidarité
- Obtention d'un prêt garanti par l'État : accord obtenu le 26 mai 2020 pour 200 000 € auprès du CIC Est
- Renégociation des contrats commerciaux
- Pose des congés payés et des repos compensateurs
- Formation des salariés

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et méthodes comptables

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement suivantes ont été retenues :

Logiciels, brevets, licences : 1 à 10 ans

Agencements et aménagements : 5 à 10 ans

Matériel de transport : 4 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Mobilier : 3 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Titres immobilisés

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les immobilisations financières sont uniquement constituées des titres SASU Visit Invest détenus à 100% par Visit Europe. L'objectif de Visit Invest était l'acquisition d'une entreprise dans le domaine de l'objet social de Visit Europe.

L'opération n'ayant pas aboutie, la trésorerie laissée à disposition de Visit Invest a fait l'objet d'une convention de trésorerie en date du 01/04/2017 entre les sociétés du groupe.

Les titres n'ont été dépréciés qu'à hauteur de la situation nette de Visit Invest, soit une provision au 31 mars 2021 de 17.229 €.

Fonds commercial

La perte de chiffre d'affaires sur les dernières années et la chute du résultat d'exploitation nous ont conduit à nous poser la question sur la valeur de l'entreprise et du fonds de commerce. Malgré les résultats non satisfaisants depuis ces dernières années, la notoriété de Visit Europe, son savoir-faire, sa clientèle et sa marque n'ont, en revanche, rien perdu de leur valeur.

Règles et méthodes comptables

De nombreuses mesures ont été déjà prises au cours des derniers exercices mais d'importantes adaptations sont encore nécessaires, notamment afin de peaufiner le positionnement de Visit Europe sur le marché et au sein du groupe. La période de transition entamée il y a quelques temps se poursuit.

La crise sanitaire mondiale a impacté lourdement le secteur du tourisme et donc Visit Europe. Elle a mis à l'arrêt l'activité de Visit Europe dès le début de cet exercice et a interrompu le développement de l'entreprise. Les ventes enregistrées à fin février 2020, juste avant le début de la crise, marquaient pourtant une avance de plus de 50 % de chiffre d'affaires et ainsi les premiers signes de stabilisation et d'amélioration de la situation financière de l'entreprise. Les investissements et les développements prévus, pour assurer notamment plus d'agilité et de réactivité en vue de répondre à la demande très évolutive du marché et de la clientèle B2C, ont dû être reportés à 2021.

Visit Europe a bénéficié de cette période pour avoir repensé sa production, son organisation interne, son positionnement, son système d'information, ses techniques, ses technologies et pour avoir formé ses équipes pour permettre, à la reprise de l'activité touristique, l'atteinte des objectifs et de l'équilibre financier plus rapidement.

L'impact significatif constaté sur l'activité de l'entreprise depuis mars 2020 dû à la crise sanitaire ne remet nullement en cause la continuité d'exploitation ou la valeur de Visit Europe. Au contraire, cette crise sanitaire a démontré que les marques Visit France et Visit Europe sont des marques qui inspirent de la confiance et sont, plus que jamais, des valeurs sûres. Les destinations européennes, le cœur de production de Visit Europe, seront plus rapidement et plus facilement accessibles aux voyageurs.

Visit Europe sera plus que jamais un acteur majeur à fort potentiel sur le marché du tourisme.

Engagements de retraite

La société Visit Europe s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La société est redevable, le cas échéant, du versement en une seule fois d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté du salarié présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'indemnité de fin de carrière calculée est de 196 909 €.

Hypothèses actuarielles retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turnover moyen
- taux d'actualisation : 0,77%
- revalorisation des salaires : 1%
- départ volontaire (à l'initiative du salarié) : 100%
- table de mortalité : table INSEE 2016-2018

Immobilisations

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 324 442		3 722			3 328 164
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 324 442		3 722			3 328 164
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	85 229					85 229
	Matériel de transport	36 533					36 533
	Matériel de bureau, mobilier	195 249		2 330			197 579
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	317 010		2 330			319 340	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	500 000					500 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	201 276				81 542	119 733
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	701 276				81 542	619 733
TOTAL		4 342 728		6 052		81 542	4 267 238

Les immobilisations financières sont uniquement constituées des titres SASU Visit Invest détenus à 100% par Visit Europe. L'objectif de Visit Invest était l'acquisition d'une entreprise dans le domaine de l'objet social de Visit Europe.

L'opération n'ayant pas aboutie, la trésorerie laissée à disposition de Visit Invest a fait l'objet d'une convention de trésorerie en date du 01/04/2017 entre les sociétés du groupe.

Les titres n'ont été dépréciés qu'à hauteur de la situation nette de Visit Invest, soit une provision au 31 mars 2021 de 17.229 €.

Amortissements

VISA pour identification

COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	230 900	93 403		324 303
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	230 900	93 403		324 303
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal. agencement, aménagement divers	5 125	13 974		19 100
	Matériel de transport	36 533			36 533
	Matériel de bureau, mobilier	157 068	18 737		175 805
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		198 726	32 711		231 437
TOTAL.		429 626	126 114		555 739

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2021
PROVISIONS RELEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS RELEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	18 197		968	17 229
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	62 621		1 924	60 696
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	80 818		2 892	77 925
TOTAL GENERAL		80 818		2 892	77 925

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 924 968	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

Titres de participation .

- les titres de participation détenus par Visit Europe dans la société Visit Invest font l'objet d'une provision pour dépréciation qui a été réévaluée sur l'exercice 2020-2021 en fonction du résultat de Visit Invest.

Créances et Dettes

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

		31/03/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	99 678	3 053	96 625
	Autres immobilisations financières	20 055		20 055
	Clients douteux ou litigieux	60 696	60 696	
	Autres créances clients	259 196	259 196	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	47 442	47 442	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 059	15 059	
	Impôts sur les bénéfices	92 010	54 673	37 337
	Taxes sur la valeur ajoutée	142 801	142 801	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	418 923	418 923	
	Charges constatées d'avances	116 846	116 846	
	TOTAL DES CREANCES	1 272 706	1 118 689	154 017
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		4 933		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	200 000		200 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	200 000	200 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 308 468	3 308 468		
	Personnel et comptes rattachés	147 110	147 110		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 625	193 625		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 929	17 929		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	57 280	57 280		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	488 585	488 585		
	Autres dettes	147 237	147 237		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	28 239	28 239		
	TOTAL DES DETTES	4 788 473	4 588 473	200 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		200 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Coût des emprunts : un PGE de 200 000 € a été souscrit en juin 2020.

Capital social

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

31/03/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice			2 850 000.00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			2 850 000,00

Variations des Capitaux Propres

VISA pour identification
La COMMISSAIRE aux COMP

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/03/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2021
Capital social	2 850 000				2 850 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	736 656				736 656
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	27 934				27 934
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	22 960				22 960
Autres réserves					
Report à nouveau	(1 697 260)	(1 267 878)			(2 965 138)
Résultat de l'exercice	(1 267 878)	1 267 878		(357 419)	(357 419)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	672 412			(357 419)	314 992

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 672 412

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 672 412

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (357 419)

Ventilation du Chiffre d'Affaires

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises			
Production de Biens			
Production de Services	1 083 153	438 999	1 522 152
Chiffres d'affaires nets	1 083 153	438 999	1 522 152

Effectif moyen

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

		31/03/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		10	
	Professions intermédiaires		16	
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		31	

--

Produits à recevoir

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

31/03/2021

Total des Produits à recevoir		472 438
Autres créances		472 438
FOURN.AVOIR A REC. FRAIS GEN.	3 823	
PERSONNEL - PRODUITS A RECEVOIR	39 642	
ORG.SOC.A PAYER FPC	9 185	
ORG.SOC.A PAYER TAXE APPRENTI.	4 786	
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	415 000	

Charges à payer

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

31/03/2021

Total des Charges à payer		446 473
Emprunts et dettes financières divers		13 585
<i>INTERETS COURUS COMPTE COURANT</i>	<i>13 585</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		133 198
<i>FOURN. FNP TO</i>	<i>6 469</i>	
<i>FOURN. FNP FG #40820000</i>	<i>55 592</i>	
<i>FOURN. FNP REM RESEAUX #408210</i>	<i>71 137</i>	
Dettes fiscales et sociales		291 682
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	<i>129 886</i>	
<i>PERSONNEL-13E MOIS</i>	<i>17 224</i>	
<i>ORG.SOC.A PAYER CH SOC.S/DCP</i>	<i>80 034</i>	
<i>ORG.SOC.A PAYER CH TRI.CAL.RET</i>	<i>167</i>	
<i>ORG.SOC.A PAYER CH.SOC.13E</i>	<i>10 527</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>16 051</i>	
<i>ETAT CH.A PAYER - CFE CVAE</i>	<i>21 294</i>	
<i>ETAT CH.A PAYER - TVTS</i>	<i>1 254</i>	
<i>ETAT CH.A PAYER - TAXE HANDICA</i>	<i>15 245</i>	
Autres dettes		8 008
<i>CLIENTS AVOIR A ETABLIR FG</i>	<i>8 008</i>	

Charges constatées d'avance

VISA pour identification
LE COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CCA FG + VOYAGES POSTERIEURS 31.03.2021		116 846	116 846
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			116 846

Produits constatés d'avance

VISA pour identificati.
Le COMMISSAIRE aux COM

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/03/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PCA VOYAGES POSTERIEURS 31.03.2021		28 239	28 239
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			28 239

Produits et Charges exceptionnels

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

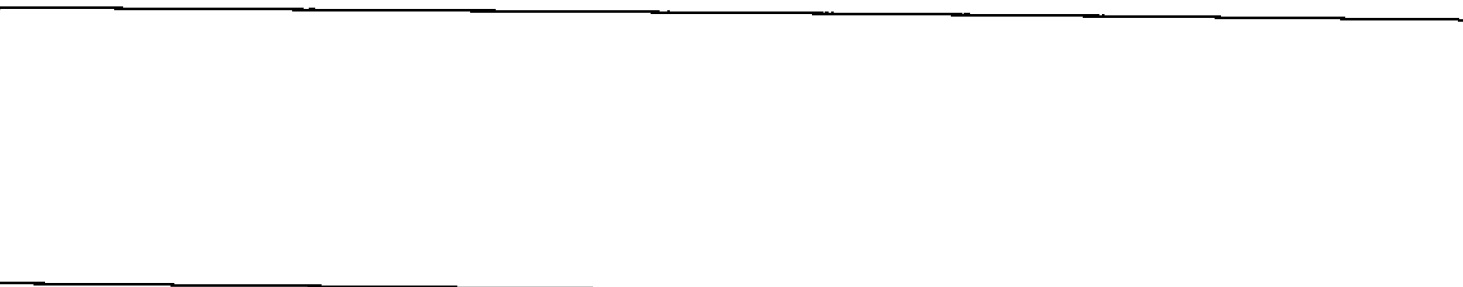
Etat exprimé en euros

31/03/2021

Total des produits exceptionnels		313
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS</i>	313	313
Total des charges exceptionnelles		4 743
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES AMENDES PENAL FISC</i>	1 391	1 391
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES</i>	3 352	3 352
Résultat exceptionnel		(4 430)

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

31/03/2021



VISIT EUROPE

S.A. au capital de 2.850.000,00 €

4 allée Victor Baltard

94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. CRETEIL 334 457 710

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution au cours de l'année écoulée des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été avisés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la société TRAVEL EUROPE HOLDING GmbH en Autriche

Mise à disposition de personnel

Aux termes d'une convention signée en date du 31 mars 2016, votre société a mis à la disposition de la société TRAVEL EUROPE HOLDING GmbH une partie de son personnel afin d'effectuer des tâches pour son compte. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 30 mars 2016

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, votre société a facturé à ce titre un montant de 2.136,38 €.

Refacturation de frais administratifs

La société TRAVEL EUROPE HOLDING GmbH a facturé à votre société des frais administratifs pour un montant de 50.430,94 €.

Conventions avec la société TRAVEL EUROPE REISEVERANSTALTUNGS GmbH en Autriche

Refacturation de frais de publicité

Votre société a refacturé à la société TRAVEL EUROPE REISEVERANSTALTUNGS GmbH des frais de publicité à hauteur de 65% des dépenses totales engagées par elle, soit un montant de 198.660,01 € pour 2021.

Convention de coopération (HANDLING CORSE)

Aux termes de la convention de coopération signée en date du 11 janvier 2013, à effet au 1^{er} avril 2013, votre société a mis à disposition de la société TRAVEL EUROPE REISEVERANSTALTUNGS GmbH du personnel de votre société, basé en Corse, pour la réalisation de tâches à destination de la clientèle voyageant en Corse. Aux termes de cette convention, il est prévu les modalités de remboursement de coût, en cas de facturation directe par votre société en lieu et place de la société TRAVEL EUROPE REISEVERANSTALTUNGS GmbH.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, votre société a facturé au titre de cette convention un montant de 130.000,00 €.

Mise à disposition de personnel

Aux termes d'une convention signée en date du 31 mars 2016, votre société a mis à la disposition de la société TRAVEL EUROPE REISEVERANSTALTUNGS GmbH une partie de son personnel afin d'effectuer des tâches pour son compte. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 30 mars 2016.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, votre société a facturé à ce titre un montant de 96.966,79 €.

Convention avec la société VISIT INVEST

Mise à disposition de personnel

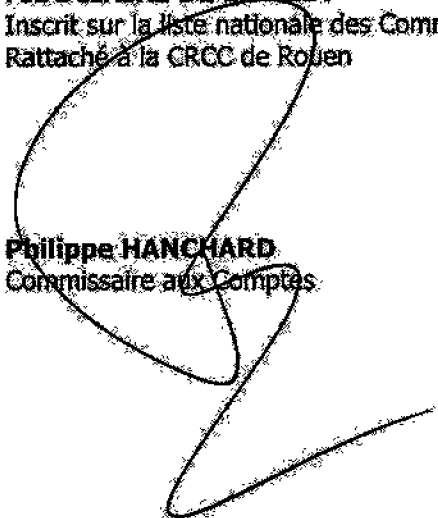
Aux termes d'une convention signée en date du 1^{er} avril 2017, la société VISIT INVEST a consenti à la société VISIT EUROPE des avances de trésorerie dont le solde à la clôture s'élève à 475.000,00 €. Ces avances ont été rémunérées à hauteur de 5.605,00 €.

Val-de-Reuil, le 15 septembre 2021.

Le Commissaire aux Comptes

FIDUCIAIRE DE L'OUEST

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattaché à la CRCC de Rouen



Philippe HANCHARD
Commissaire aux Comptes

VISIT EUROPE
Société anonyme au capital de 2.850.000 €
Siège social : 4, Allée Victor Baltard
94130 Nogent-sur-Marne
334 457 710 RCS CRETEIL

EXTRAIT
AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET VOTEE PAR DECISION DES ASSOCIES EN DATE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés constatent que les comptes de l'exercice social clos au 31 mars 2021, font apparaître une perte de 357.419 €, et décident, conformément à la proposition de la Direction de la Société, d'affecter cette perte de 357.419 € au compte « report à nouveau » qui s'élève à un montant total de - 3.000.879 € après l'affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices précédents.

Résolution adoptée à l'unanimité

Certifié conforme

Certifié conforme

